

## le double cursus en droit

Par **saska**, le **15/04/2005** à **13:03**

Il parait que c'est très demandé aujourd'hui ....vrai ??  
si oui , lequel est le plus efficace ?

Par **Vincent**, le **16/04/2005** à **15:26**


tout dépend de la formation et des débouchés que tu espères. Je vois mal quelqu'un suivre un M2 en droit social s'il veut être notaire, ou encore un m2 en public s'il souhaite être juriste d'entreprise.

Vers quelle(s) spécialité(s) comptes tu t'orienter?

Par **Elisabeth**, le **18/08/2005** à **16:51**

Un double cursus peut être à double tranchant : soit t'as tout bon parce que tes 2 formations sont cohérentes entre elles, se complètent et (mieux !) permettent d'identifier un projet professionnel bien établi ; soit t'as tout faux parce que ton parcours n'a ni queue ni tête.

Personnellement, j'ai d'abord fait Dauphine pour ensuite passer en Droit des Affaires, et ce parcours correspond au profil type "école de commerce + droit". C'est très prisé... si tu t'orientes en droit des affaires et les matières annexes ! Pas la peine de faire de la gestion si tu veux faire du droit matrimonial ! Ce serait non seulement une perte de temps, mais aussi préjudiciable pour toi.

Autres "double casquette" très prisée : droit + un LLM à l'étranger. Bref : avoir été inscrit dans une fac étrangère. Idem : pas la peine de faire un LLM si tu fais du pénal général 

Autres exemple courant : droit social + gestion des ressources humaines

Dernier conseil de taille : il vaut mieux d'abord faire de la gestion ( de préférence dans un établissement ou une fac où l'on n'enseigne pas le droit pour faire joli, car le droit est une branche de la gestion d'entreprise, oui oui !) puis rentrer par équivalence en fac de droit plutôt que de faire l'inverse. C'est moins éprouvant.

Parcontre, je ne cautionne pas du tout la pratique qui consiste à faire que du droit, puis un 3ème cycle en gestion histoire de dire qu'on en a fait (à moins que ce soit the master .wink.

d'excellence !), c'est faire le boulot à moitié. Après ça n'engage que moi 

Par **Largo**, le **23/08/2005** à **23:36**

[quote:2or98cek]Dernier conseil de taille : il vaut mieux d'abord faire de la gestion ( de préférence dans un établissement ou une fac où l'on n'enseigne pas le droit pour faire joli, car le droit est une branche de la gestion d'entreprise, oui oui !) puis rentrer par équivalence en fac de droit plutôt que de faire l'inverse. C'est moins éprouvant.

Parcontre, je ne cautionne pas du tout la pratique qui consiste à faire que du droit, puis un 3ème cycle en gestion histoire de dire qu'on en a fait (à moins que ce soit the master d'excellence !), c'est faire le boulot à moitié. Après ça n'engage que moi[/quote:2or98cek] J'apporte une nuance, et de taille : pour certains métiers, il est incontournable d'avoir une formation droit "à la base". Quelqu'un qui sort d'un master commerce/gestion/finance, n'est pas un juriste. Du "droit", on en fait partout, y compris dans toutes les écoles de commerce, mais ça ne donne pas un diplôme en droit, loin de là, incomparable.

Pour répondre plus spécifiquement à la question du début, la double formation est un plus considérable en droit des affaires, et notamment pour les futurs avocats d'affaires. Pour eux, c'est formation droit à la base (DESS voire double DESS), puis master gestion/finance.

Les plus côtés sont les masters de HEC ou de l'ESSEC, avec très idéalement un MBA... Dans tous les cas commence par avoir un dossier béton pour t'ouvrir les portes de bons 3èmes cycles en droit, puis en accord avec ton profil tu pourras envisager un master grande école en guise de double formation.

(mais encore une fois, vous devriez regarder les CV des étudiants avancés ou des avocats d'affaires. Allez sur les sites des cabinets ou des DESS. Les conditions de recrutement en DESS sont tout aussi révélatrices : le meilleur DESS de droit financier demande un DESS dt des affaires préalable par exemple...)

Par **pic**, le **03/09/2005** à **03:47**

Je suis actuellement en double cursus : comme j'ai indiqué ailleurs, j'ai eu ma maîtrise de droit privé et je passe en septembre les unités qui me manquent de ma maîtrise de droit public. J'envisage de travailler dans le domaine de l'urbanisme et de la construction, matière charnière entre le droit public et le droit privé, où je me sers tout autant de mes connaissances de civil de licence (bail, contrat d'entreprise) que des servitudes publiques et du contentieux du permis de construire.

Mon parcours, est, je crois, tout à fait cohérent.

Par **Vincent**, le **05/09/2005** à **16:55**

tout à fait.

Dans ton cas, les notions qui te sont indispensables pour connaître le régime du droit des biens relèvent à la fois du privé et du public. Comme quoi cette séparation public privé du droit est très arbitraire...

Par **pic**, le **06/09/2005** à **18:15**

Je me demande si par le jeu des crédits, il est possible de compenser ou d'être dispensé de certaines matières dans le cadre d'un double cursus. Je m'en suis pas trop occupé mais certains étudiants en parlaient et je me demandais si c'était vrai ou si ça relevait du pur fantasme.

Par **stabilo**, le **13/02/2012** à **17:12**

Bonjour,

je suis en première ES à Lyon, j'ai (pour l'instant) un excellent dossier, et je cherche des informations pour les doubles cursus de droit, je souhaiterais faire quelque chose qui allie droit/italien, ou droit/gestion.

Merci d'avance de votre aide!

Par **alex83**, le **13/02/2012** à **21:07**

Bonsoir,

Vous pouvez regarder du côté des parisiennes, j crois que Paris I ou II proposent droit-éco ou droit-gestion.

Sinon, vous avez la possibilité de faire un peu de droit et de reprendre le cursus grandes écoles.

Ou la postulation en MS après le M2 de droit

Il y a aussi le collège du droit à Paris.

Les magistères qui sont très orientés professionnel/affaire/entreprise.

Sinon pour le cursus italien/droit, je ne vois pas trop.

Ce serait pour une carrière dans quel métier ?

Par **bulle**, le 13/02/2012 à 21:49

Bonsoir,

A Nancy aussi il y a une licence droit-éco. Pour l'italien, à part la licence droit-linguistique (aussi à Nancy), je ne vois pas.

Par **stabilo**, le 16/02/2012 à 14:43

en fait j'ai pas mal de projets.. L'idée de départ, c'était de faire une licence de droit à Lyon, puis de rentrer au master Carrières juridiques et judiciaires de Sciences Po, et enfin de passer (et de réussir si possible ;) )le concours de l'ENM, pour devenir juge.

Mais voilà, tout le monde me dit que c'est dommage que je ne fasse pas un double cursus, on me pousse à aller en droit gestion, mais moi ce que je préférerais c'est l'italien, mais c'est vraiment rare..

Vous dites qu'il y a quelque chose à Nancy? je vais me renseigner, mais j'ai parfois du mal à comprendre tous ces sites, alors si vous avez d'autres infos je suis preneuse..

J'ai aussi entendu parler de quelque chose à Paris X, ou on a des cours de droit français (en français) et de droit italien (en italien), avec un semestre à Turin, mais là aussi si vous pouviez m'en dire plus je vous en serais reconnaissante.

En tous cas merci du temps que vous prenez pour me répondre